

Infor' Monts

Le Bulletin

de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Le Bus
France
services

SANS
RENDEZ-
VOUS
GRATUIT

Besoin d'aide pour vos
démarches administratives
et numériques du quotidien ?

Des services au plus près de vous

Réduisons
(encore plus)
notre sac noir
P. 10

Préservons
nos réseaux
d'eaux usées
P. 13

Devenir un territoire
à énergie positive
d'ici 2050
P. 18

Sommaire

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT
RÉGIS CHAMBE 3

2023 EN IMAGES 4



LA CULTURE
EN LIBRE ACCÈS 6

La Maison de Pays
fête 20 ans d'expositions 7

Être créatif
grâce au numérique 7



UN BUS POUR ÊTRE
PLUS PROCHE DE VOUS 8

La CCMDL soutient
financièrement les associations
et les structures oeuvrant
dans le social 9

Cours informatiques
pour adultes débutants 9



RÉDUISONS (ENCORE PLUS)
NOTRE SAC NOIR 10

DIGITALISATION DE VOS
SERVICES LIÉS
AUX DÉCHETS 12



PRÉSERVONS NOS
RÉSEAUX D'EAUX USÉES 12



FAIRE DE VOTRE LOGEMENT
UN LIEU ADAPTÉ 14

PLUS DE SOLUTIONS
POUR SE DÉPLACER 15

ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES
ET LES SALARIÉS 16



DEVENIR UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE
D'ICI 2050 18

Les initiatives écologiques
de vos communes 18

Retour sur les rencontres
nationales TEPOS 19

DEVENEZ ACTEUR
DE VOTRE TERRITOIRE 20

Édité par :
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais
790, Allée de Pluvy
69590 - Pomeys
Tél. 04 37 20 13 09
contact@cc-mdl.fr
www.cc-montsdulyonnais.fr

Parution : Novembre 2023

Directeur de publication :
Régis Chambe

Rédaction & mise en page :
Service communication

Crédit photos : Nicolas Léonard,
Adobe Stock, Sandrine Rivière

Impression :
IML Communication
Imprimé sur papier P.E.F.C.

Tirage : 16 300 exemplaires



Édito

Régis Chambe

Président de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

Vous le savez, le contexte international impacte toujours le contexte local, c'est-à-dire notre mode de vie. Et en ce moment les crises se succèdent : après les années covid (2020-2021), la guerre en Ukraine (déclarée par la Russie début 2022 et loin d'être terminée), voici que fin 2023 connaît un début d'embrasement au Moyen-Orient, allumé par les attentats odieux du Hamas perpétrés à l'encontre d'Israël avec à la clé des milliers de morts de part et d'autre.

Et nous dans tout cela ?

Notre rôle d'élus de terrain est bien, en permanence, de maintenir les conditions de vie de nos concitoyens, malgré ce contexte difficile.

Du fait de la guerre en Ukraine, il y a eu explosion du prix des énergies fossiles, ce qui a entraîné par effet domino une augmentation de tous les produits, puis des salaires avec une inflation en France de 5.2 % en 2022 : du jamais vu depuis la période 1980-1985 (2ème choc pétrolier). Une conséquence directe de cette situation est l'augmentation du coût de tous les services, nombreux, qu'offre la CCMDL.

Et là encore l'une des solutions pour en sortir reste celle de la transition écologique. C'était déjà l'un des sujets de mon billet l'an dernier ; c'est encore plus vrai aujourd'hui. La nécessaire protection de notre planète et désormais les contraintes économiques nous imposent une même direction : celle d'une gestion ambitieuse et efficace de cette transition écologique.

La CCMDL la décline très concrètement au travers de la plupart de ses nombreuses compétences.

Dans le domaine des **déchets**, la CCMDL a entamé il y a 2 ans une démarche d'adaptation du service qui devrait s'achever en 2026 avec les objectifs principaux suivants : respecter le cadre réglementaire dont l'évolution est permanente, réduire l'empreinte carbone, contenir le coût du service c'est-à-dire finalement le montant de la redevance. Ceci passera notamment par la suppression de la collecte porte-à-porte dans ce laps de temps.

La CCMDL possède de nombreux **bâtiments** et établissements. Parmi eux, deux sont particulièrement énergivores : nos piscines. Nous avons entamé une première tranche de travaux d'amélioration de la gestion de l'eau et de l'air étalée sur 2023 et 2024, à laquelle va s'ajouter la réalisation de travaux dans l'objectif d'une réduction significative de la consommation énergétique.

L'heure est aussi à la massification de la **production locale d'électricité** grâce aux panneaux photovoltaïques, soit en revente directe à ENEDIS, soit en autoconsommation. Le département du Rhône, le SYDER, le SIEL, Monts Energie, les collectivités, les entreprises... vont accélérer la pose d'installations, essentiellement sur les toitures.

L'**agriculture** est également concernée. Nous avons créé des plateformes de déchets verts. Leur principe consiste à récupérer les déchets des professionnels (paysagistes surtout), les broyer puis revendre le broyat aux agriculteurs

(co-compostage, litière). Cette expérimentation d'une économie circulaire ultra-courte s'avère à ce jour un véritable succès avec 3 plateformes opérationnelles et d'autres à suivre.

Par ailleurs, la CCMDL s'engage dans un Programme Alimentaire Territorial (PAT) dont l'objectif premier est de développer l'approvisionnement local pour l'ensemble de la restauration collective de notre territoire.

Mais le contexte actuel impacte aussi **le champ du social** avec des populations encore plus fragilisées. A ceci s'ajoute la lourdeur bureaucratique qui empêche une partie de nos habitants d'accéder à leurs droits, aux aides dont ils pourraient disposer. Voilà pourquoi nous avons mis en service une 3^e maison des services (à côté de celle de St Laurent et de St Symphorien) sous la forme d'un bus itinérant, qui va de village en village.

Au travers de ces actions, les Monts du Lyonnais sont déjà bien engagés dans la démarche et reconnus comme tel puisqu'ils ont accueilli en septembre dernier **les 13^e assises nationales TEPOS** (territoire à énergie positive). Un grand moment avec 550 personnes venues de toute la France partager leurs expériences, leurs difficultés, leurs succès, leurs messages. Un défi pour nous mais de l'avis général, une grande réussite !

Un mot sur le domaine de la santé dans les Monts du Lyonnais. Les choses bougent depuis quelques temps dans le parc des équipements conséquents dont le territoire est doté mais qui sont tous devenus obsolètes au fil du temps.

D'une part, les hôpitaux publics des Monts du Lyonnais ont entamé un vaste programme de renouvellement de leurs bâtiments : il a commencé avec la réalisation du nouvel EPHAD de Chazelles (livré l'an dernier), qui sera suivi de la construction / réhabilitation de celui de St Symphorien (malgré un contexte financier national complexe), pour finir par la réhabilitation de celui de St Laurent.

D'autre part, la fondation Partage & Vie travaille sur son projet de reconstruction du centre médical de l'Argentière (CMA). Ce projet est suivi de près par les élus de la CCMDL qui est propriétaire, je le rappelle, de l'intégralité du site. La fondation en a confié la réalisation à l'OPAC du Rhône. Le choix de l'architecte se fera début 2024 pour un démarrage de chantier probablement début 2025.

Pour conclure

Vous aurez compris que nous serons en 2024 face à plusieurs défis, à traiter en parallèle : celui de la maîtrise de nos budgets et celui de la nécessité de réduire notre dépendance énergétique, qui passera obligatoirement par de l'investissement. Tout en maintenant un haut niveau de service à la population. La quadrature du cercle mais que nous allons résoudre !

Bonne lecture.

2023 en images



Voirie

Réfection de chaussée afin d'améliorer l'accès au parc Salva Terra et à Labyland à Haute-Rivoire avant leur ouverture saisonnière. Depuis le début de l'année, c'est 18 chantiers du même type terminés sur 10 communes, 28 sont prévus d'ici la fin de l'année.



Améliorer l'accès aux massifs forestiers

La forêt doit relever de nombreux défis : adaptation au changement climatique, production de bois de chauffage, de construction... tout en respectant les paysages et la biodiversité. Pour relever ces défis avec l'ambition de gérer durablement les forêts, la CCMDL a financé une desserte forestière améliorant l'accès du massif du bois d'Armont et du Sapiné sur la commune de Montrottier.



Travaux de la piscine d'Hurongues

D'octobre 2022 à mai 2023 : extension et réorganisation partielle des locaux de la piscine Hurongues avec la création de vestiaires pour les agents, d'une salle de réunion/repas et une infirmerie en accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).



19 octobre 2023 Visite du préfet de la Loire

M. ROCHATTE, préfet de la Loire, M. RIAUX, sous-préfet, et M. CHAMBE, Président de la CCMDL, se sont réunis avec les représentants des 7 communes ligériennes de la CCMDL à la mairie de Virigneux pour discuter des caractéristiques de cette partie du territoire. Cette réunion a été suivie d'une visite de la zone d'activités de Croix-Chartier à Saint-Denis-sur-Coise et de l'entreprise Neyret à Grammond.



10 juin 2023 Cyclo des Monts

170 élèves du CE2 au CM2 ont participé à la randonnée à vélo «Cyclo des Monts». Cette année, une nouvelle formule a été proposée, avec deux parcours ayant lieu simultanément et une arrivée commune. À l'arrivée, divers ateliers étaient proposés, comprenant un parcours de sécurité routière, des ateliers sur les vélos à assistance électrique, la présence de différents exposants, ainsi qu'un stand photo.



Les 13e rencontres nationales TEPOS

Les 27, 28 et 29 septembre dernier, 550 acteurs de la transition énergétique territoriale venus des quatre coins de la France se sont réunis dans la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Tables rondes, témoignages inspirants, ateliers, conférences et visites des réalisations exemplaires ont rythmé cet événement phare du réseau TEPOS et sont venus nourrir les réflexions et les échanges des professionnels présents.



19 juillet 2023 Visite de la préfète du Rhône

Mesdames Nicoli et Crepon respectivement secrétaire générale à la préfecture du Rhône et sous-préfète chargée de Rhône sud sont venues rencontrer le président et les vice-présidents afin d'aborder le dynamisme et les projets du territoire à travers différentes visites (Méthamoly et la station GNV, le centre médical de l'Argentière, les zones d'activités, les plateformes de déchets verts...).

Repenser l'accès à l'alimentation saine et de qualité pour tous

La CCMDL s'engage dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) visant à garantir l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous. Cela se traduit par le renforcement du potentiel alimentaire local, structurer et soutenir les filières de la production à la consommation, augmenter la part de produits locaux dans la restauration collective, notamment au sein des restaurants scolaires. Un plan d'actions pour le territoire est en cours d'élaboration pour atteindre ces objectifs.



Signature d'une convention avec la CAF et la MSA

La CCMDL et les 32 communes qui la composent, ont signé au château de Pluvy, la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Rhône et la MSA Ain-Rhône. Cette nouvelle forme de contractualisation passée pour 5 ans, (2023/2027) a vocation à globaliser l'ensemble des interventions de la CAF sur le territoire de la CCMDL, dans les domaines des politiques familiales et sociales.



La culture en libre accès

Permettre au plus grand nombre des habitants des Monts du Lyonnais d'accéder à la culture est un objectif que s'est donné la CCMDL depuis de nombreuses années.

Une offre culturelle diversifiée

Depuis de nombreuses années grâce à l'appui de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône, les habitants peuvent découvrir des œuvres d'arts, rencontrer des artistes, et s'initier à une pratique artistique.

Pour assurer un accès équitable à différent aspect de la culture, les enfants sont un public privilégié et des projets leur sont dédiés :

SUPER HÉRO

(groupe scolaire Champagnat et Compagnie CHATHA)
Projet artistique, numérique et pédagogique autour des valeurs de l'olympisme menant à la création d'un défilé de danse

COMME UNE BULLE DE SAVON

(Compagnie des Petites Motnotes)
Médiation avec les tout-petits sur la thématique de la mort afin d'aborder ce sujet délicat, aboutissant à la création d'un spectacle vivant

Une programmation culturelle diversifiée est également accessible à l'ensemble des habitants :

LES MONTS EN FOLIE

(Leïla MOUMEN et Sophie KEPSY)
Projet participatif pour imaginer puis créer un sentier d'art de 10 mandalas constitués d'anecdotes, de témoignages et de réflexions (chemin du Vachon à Saint-Martin-en-Haut)

LES MONTS RÉVENT

(Irène SINOU et les cinémas : Paradiso, Le Foyer et Itinérant)
Recueil pendant deux ans des rêves et aspirations intimes des habitants du territoire.



1600
élèves bénéficient d'un spectacle vivant à moindre coût chaque année



20%
de la population du territoire est adhérente au Réseau Com'Monly, réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais



La Maison de Pays fête 20 ans d'expositions

Située à St-Martin-en-Haut, la Maison de Pays des Monts du Lyonnais a célébré son 20^e anniversaire. Au cours de cette période de 6 semaines d'expositions collectives et de rétrospectives, 800 visiteurs ont été accueillis, faisant de ce 20^e anniversaire un moment mémorable de partage, d'échanges, de rires, d'enthousiasme et de rencontres.

À cette occasion, un concours a été organisé. Lina PANIER, artiste peintre, a remporté le « Prix PUBLIC », tandis qu'Agnès MURIGNEUX, créatrice d'objets en bois, a été honorée du « Prix ARPAMOLY ».

La Maison de Pays joue un rôle crucial dans la promotion des Monts du Lyonnais à travers ses artistes, artisans et producteurs. Avec une surface de 200 m², elle offre trois espaces d'exposition : la Salle « Territoire », les Salles des « Arts » et du « Patrimoine ».

Les Salles d'exposition proposent des événements et des expositions attractives, ludiques et pédagogiques tout au long de l'année. Que vous soyez seul(e), en famille ou entre ami(e)s, n'hésitez pas à pousser la porte et à découvrir des univers variés, allant du territoire à l'art, en passant par la culture et le patrimoine. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Maison de Pays
Place de l'Église - 69850 Saint-Martin-en-Haut
04 78 48 64 32
Du mardi au samedi : 9h > 12h / 14h > 18h
Fermée le jeudi matin
Dimanche et jours fériés : 10h > 12h / 15h > 18h
Entrée libre et gratuite.

Être créatif grâce au numérique

Le service culture numérique de la CCMDL situé à St-Clément-les-Places, a pour mission de former ses adhérents à l'utilisation des outils du numérique. De l'initiation à l'informatique, au perfectionnement en montage vidéo, en passant par la modélisation 3D, la robotique, l'électronique ou encore le graphisme et la musique assistée par ordinateur, les agents du service accompagnent le public à la réalisation de leur projet.

L'année 2023 a été riche en projet, retour sur le « Numéri'Summer ».

Le mois de juillet à la Maison du Numérique était sous le signe des jeux vidéos des années 80 et 90. 3 semaines d'ateliers se sont déroulées pour les jeunes adhérents de 7 à 17 ans.

Au programme, création de borne d'Arcade en programmant un ordinateur, fabrication d'une manette de console, création d'affiches etc.

Les projets ont été présentés lors de l'événement « Insert Coin », qui a eu lieu le 28 juillet de 19h à 23h et a rassemblé pas moins de 60 visiteurs. Un retour en enfance pour de nombreux parents qui se sont essayés à différents jeux vidéos de leur enfance.

Lina Panier
Prix grand public



Agnès Murigneux
Prix Arpamololy

À vos agendas

20^e édition du traditionnel Marché de Noël
Du 8 au 23 décembre 2023

Une vingtaine d'artisans et producteurs vous proposent de nombreuses idées cadeaux originales : produits du terroir, bijoux, jeux de société, objets de décoration, savons, céramique, carterie... Samedi 9 décembre, une nocturne sera organisée, en présence des exposants (des animations auront lieu au village).



Pour devenir adhérent à la Maison du Numérique :
☎ 04 74 70 68 93 / ✉ multimedia@cc-mdl.fr
ou directement au 147 Chemin de la Croix Bayard à Saint-Clément-les-Places

Ouverture en libre accès
Mercredi : 14h > 18h30 / Jeudi : 14h > 17h30
Vendredi : 14h > 19h



France Services

un bus pour être plus proche de vous

Le Bus France Services, dans la lignée des Maisons des Services, se déplace au cœur des Monts du Lyonnais pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques quotidiennes.



30 communes desservies

L'importance croissante du numérique dans la vie quotidienne des citoyens crée une disparité d'accès. Ce problème met en lumière les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes les plus éloignées d'Internet pour faire valoir leurs droits.

Conscient de cette réalité, et afin de compléter les services offerts par les deux maisons des services labellisées France Services, situées à St-Laurent-de-Chamousset et St-Symphorien-sur-Coise, la CCMDL a mis en place, depuis fin juin 2023, un bus itinérant.

Ce service, sans rendez-vous et gratuit, se déplace sur 30 communes du territoire. Il vise à informer et accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives :

- **sur les services en ligne** : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, carte d'accès en déchèterie...
- **en réunissant en un seul lieu** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.
- **en facilitant l'accès au numérique** : création d'adresse électronique, impression, scan...



Aveize / Brullioles / Brussieu
Chambost-Longessaigne / Châtelus
Chevrières / Coise / Duerne / Grammond
Grézieu-le-Marché / Haute-Rivoire
La Chapelle-sur-Coise / Larajasse / Les Halles
Longessaigne / Maringes / Meys / Montromant
Montrottier / Pomeys / St-Clément-les-Places
St-Denis-sur-Coise / St-Genis-l'Argentière
St-Martin-en-Haut / Ste-Catherine
Ste-Foy-l'Argentière / Souzy
Villechenève / Viricelles / Virigneux

Pour connaître les jours de passage dans votre commune :

www.cc-mdl.fr/maisons-services
busfranceservices@cc-mdl.fr
ou auprès de votre mairie

Et rendez-vous dans vos Maisons des Services :

tous les jours de 9h à 12h,
et sur rendez-vous les après-midis.
St-Laurent-de-Chamousset : 04 74 26 50 78
St-Symphorien-sur-Coise : 04 78 19 05 14

La CCMDL soutient financièrement les associations et les structures œuvrant dans le domaine social

La collectivité réaffirme son engagement en faveur du maintien des services de proximité et de solidarité, visant à garantir une qualité de vie optimale sur notre territoire. Pour ce faire, la CCMDL collabore étroitement avec des associations œuvrant dans ce domaine. Ainsi elle apporte un soutien financier essentiel à plusieurs d'entre elles.

La solidarité envers les publics les plus fragiles

En 2023, la CCMDL a alloué des subventions aux structures suivantes : 6 associations d'aide à domicile, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), l'Espace de vie Sociale (ETAIS), le Planning Familial, les centres socio-culturels Archipel et l'Equipage, l'association Pour une alimentation solidaire, les 3 Missions locales, ainsi que le chantier d'insertion Jardin d'avenir.

Montant des subventions allouées en 2023



364 600 € pour les structures sociales

406 300 € pour les 0-3 ans

166 400 € pour les 3-17 ans

Un accompagnement des structures enfance

La CCMDL s'engage activement en faveur de la garde des enfants et de leurs loisirs. Elle soutient et accompagne 17 structures réparties sur l'ensemble du territoire, comprenant 7 crèches, 3 Relais Petite Enfance et 7 accueils de loisirs ou accueils jeunes. De plus, la CCMDL gère une crèche de 36 places à Chevrières, ainsi qu'un accueil de loisirs de 100 places à St-Laurent-de-Chamousset (pour les mercredis et les vacances scolaires) et de 40 places (pour les mercredis) à Montrottier. Des interventions sportives en milieu scolaire sont également mises en place.

40 places de plus les mercredis à l'accueil de loisirs

Une demande croissante du nombre d'inscriptions a nécessité une augmentation de la capacité d'accueil de Monts P'tits Loisirs. Le service propose désormais en complément de l'accueil de 100 places sur la commune de St-Laurent-de-Chamousset, un accueil de 40 places, les mercredis, sur la commune de Montrottier. Ce fonctionnement est reconduit sur l'année 2023-2024.



Cours informatiques pour adultes débutants

12 séances d'1h30 gratuites pour devenir autonome sur un ordinateur et internet

Une toute nouvelle formule de formation voit le jour depuis le mois de novembre : des cours d'informatique pour adultes débutants.

De 18 à 98 ans, venez vous initier à l'informatique. De la prise en main du clavier à la découverte des mails en passant par les paramètres de l'environnement Windows, venez apprendre pendant 12 séances d'une heure et demie (à raison de deux séances par semaine, les mardis et jeudis), les bases de l'ordinateur et d'internet.

Les cours ont lieu à la Maison des Services de St-Symphorien-sur-Coise et à la Maison du Numérique de St-Clément-les-Places.



Informations et inscriptions les lundis

☎ 04 74 70 68 93

Déchets

Réduisons (encore plus) notre sac noir

Les consignes de tri évoluent chaque année, permettant un recyclage de plus en plus qualitatif.

En 2021, tous les emballages plastiques allaient dans le sac jaune.

En 2022, les papiers rejoignent les emballages.

Et en 2024 ?

Rendons le compost possible pour tous !

Constat est fait au niveau national, que près de 30% de nos déchets jetés avec les ordures ménagères pourraient être compostés. La loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) fixe une obligation de sortir ses biodéchets des sacs noirs : à partir du 1^{er} janvier 2024 le tri des déchets alimentaires devient obligatoire pour tous. Afin d'atteindre les objectifs, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais vous accompagne dans les démarches de réduction et de valorisation des biodéchets.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Le compostage individuel

Que vous résidiez en maison ou en appartement, le compostage est possible. La CCMDL facilite l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur en remboursant jusqu'à 60 € du prix d'achat (selon le budget annuel alloué).

Comment obtenir cette aide financière ?

Faites votre demande par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr

À réception de notre validation, envoyez la facture (avec nom, prénoms, adresse), la copie de votre dernière redevance ordures ménagères ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre RIB.

Le compostage collectif

Le compostage collectif de proximité permet aux habitants de composter leurs déchets alimentaires entre voisins, en pied d'immeuble, en copropriété ou dans leur quartier, il sera déployé progressivement. Chaque participant contribue à tour de rôle à la gestion et à l'entretien du composteur. C'est une solution pratique pour les foyers qui ne sont pas dotés de jardin ou équipés de matériel individuel. C'est aussi une démarche citoyenne, écologique et conviviale qui facilite le lien social.

Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure ?

Contactez-nous : gestion-dechets@cc-mdl.fr

Pierre et Marie-Laure partagent leur expérience avec un lombricomposteur

Pouvez-vous nous faire part de votre expérience ?

L'utilisation est facile et très bien accompagnée. Notre vendeur organise une visio conférence incluse avec l'achat d'environ 1h pendant laquelle il explique le montage, le démarrage, les petits problèmes qui peuvent survenir et les solutions.

Nous avons associé les enfants à cette démarche (...). Ils ont eu beaucoup de questions au début : « pourquoi les vers vivent dans le noir ? Comment ils transforment les déchets en compost ?... »

La livraison se fait avec un livret explicatif qui donne toutes ces informations.

Comment utilisez-vous le compost ?

Nous utilisons le lombrithé (engrais liquide très concentré) au fur et à mesure de sa production en le versant dans les arrosoirs d'eau.

Le compost solide n'a pas encore été utilisé car nous attendons que les 3 plateaux soient pleins. Mais nous le mettrons par dessus les plantations.

Avez-vous rencontré des difficultés d'utilisation ?

L'utilisation s'est très bien passée. Nous avons eu quelques fuyards pendant les premiers jours mais c'est un phénomène normal après le stress du voyage. Ça s'est arrêté au bout de 2 ou 3 jours. Il faut bien doser azote et carbone pour éviter d'avoir trop de moucheron en été.



Qu'est ce qu'un lombricomposteur ?

C'est un composteur qui utilise l'absorption des matières organiques par des vers de terre pour produire un compost appelé lombricompost.

Pourquoi continuer de trier alors que ma redevance augmente de 10€ ?

Pour préserver les ressources et moins polluer.

Le tri des déchets a également pour objectif de préserver les ressources naturelles. Le tri permet à une ressource d'avoir plusieurs vies successives, réduisant ainsi la pression sur nos matières premières. De plus, le recyclage, comparé à la production à partir de matières premières, est plus économe en énergie, contribuant à une réduction significative de la pollution.

Pour réduire notre tonnage d'ordures ménagères (sac noir) et ainsi réduire les coûts de traitement.

Il est crucial de trier nos déchets. Moins nous trions, plus le poids des sacs noirs augmente, entraînant une hausse des coûts de traitement et par conséquent de la redevance. Cette pratique contribue à la gestion responsable de nos déchets.



Les avez-vous vus ?

Les nouveaux contenants sur notre territoire depuis le 1^{er} octobre 2022 fêtent leur 1 an ! Ces colonnes reçoivent, avec leur capacité de 4000 litres, l'équivalent de 5 grands bacs jaunes. Elles garantissent une collecte plus propre, plus esthétique et surtout des ouvertures adaptées pour le dépôt des déchets issus du tri soit en sacs jaunes, soit en vrac.

Bientôt de nouveaux contenants pouvant recevoir vos sacs noirs vont arriver à côté de ces colonnes emballages !

Les objets en plastiques tels qu'un cintre, un jouet en plastique, une passoire, etc, **doivent être déposés à la déchèterie ou donnés s'ils sont en bon état.** Seuls les emballages plastiques doivent être déposés dans les bacs ou colonnes jaunes.



Digitalisation de vos services liés aux déchets

Découvrez notre nouvelle plateforme en ligne pour simplifier vos démarches : déclarer un changement de situation, payer en ligne, demander votre carte d'accès aux déchèteries... On vous explique tout.

portail-dechets.cc-mdl.fr



Découvrez sans plus tarder notre toute nouvelle plateforme en ligne ! Inscrivez-vous en un clin d'œil à l'aide de votre identifiant portail unique figurant sur votre dernière facture, et profitez d'une liberté accrue pour faciliter vos démarches administratives en lien avec la gestion de vos déchets.

Les démarches réalisables en ligne :

- Demande de carte d'accès en déchèterie
- Communiquer avec le service déchets
- Payer sa redevance en toute sécurité
- Mettre à jour vos informations personnelles (nombre de personne dans le foyer...) pour une facturation conforme à votre situation.

Des questions = des solutions

Je n'ai pas conservé ma facture !

Demandez votre identifiant via cette adresse : om@cc-mdl.fr

Je n'ai pas accès à internet. Je ne suis pas à l'aise avec l'informatique. Je rencontre des problèmes.

Les agents France Services, vous aident pour la création de votre compte et la demande de carte d'accès (voir page 8). Des formulaires papiers sont également disponibles, à l'accueil de votre Mairie, pour déclarer un changement de situation et demander une carte d'accès en déchèterie.

M. Bourne

On m'a dit que je pouvais venir au Bus France Services à St-Martin-en-Haut pour avoir la carte parce que je n'ai pas internet.

Comment récupérer ma carte et sous quel délai ?

Nous vous informerons sous 10 jours par mail lorsque votre carte sera disponible dans votre Mairie de résidence. En attendant vous pouvez utiliser votre QR-code présent dans votre mail de confirmation.

Puis-je avoir plusieurs badges par foyer ?

Non, un seul badge « physique » par foyer, néanmoins vous pouvez utiliser votre QR code sur votre smartphone.

Une carte pour accéder aux déchèteries, pourquoi ?

L'accès aux deux déchèteries de notre territoire, Montrottier et Saint-Martin-en-Haut, se réalise depuis le 1^{er} octobre à l'aide d'une carte personnelle.

La carte permet une meilleure maîtrise de nos coûts de traitement des déchets. Elle est attribuée uniquement aux habitants du territoire de la CCMDL ayant payé la redevance et donc qui participent au financement du service déchets.

Les personnes hors territoire n'auront donc plus accès à nos déchèteries. Cela permet également de disposer de données sur la fréquentation de nos déchèteries, afin d'adapter nos services à vos besoins.



Préservons nos réseaux d'eaux usées

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais gère les réseaux de collecte et les stations de traitement des eaux usées sur 30 communes du territoire. Son engagement : préserver le milieu naturel en rejetant une eau propre et respectueuse de l'écosystème aquatique.

L'entretien des stations d'épuration et réseaux d'eaux usées, un véritable enjeu

Début 2023

Fin des travaux de mise en conformité du système d'assainissement du secteur La Giraudière et Brussieu : création d'une station d'épuration (mutualisée avec la CC du Pays de l'Arbresle), d'un réseau de transfert et d'un bassin de stockage-restitution.

Montant de La participation de la CCMDL : 616 000 €

Octobre 2023

Début des travaux de réhabilitation et mise aux normes du réseau d'assainissement sur les communes de Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Genis-l'Argentière. la deuxième phase des travaux sera réalisée au cours de l'année 2024.

Montant des travaux : 441 000 €

La préservation de nos réseaux et rivières commence à la maison

La collectivité œuvre à l'amélioration des performances des stations d'épuration et des réseaux dont elle a la gestion et veille à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :



LES DÉCHETS SOLIDES

(lingettes, protections hygiéniques, mégots...) : à jeter dans la poubelle noire.



LES HUILES ET MATIÈRES GRASSES

à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.

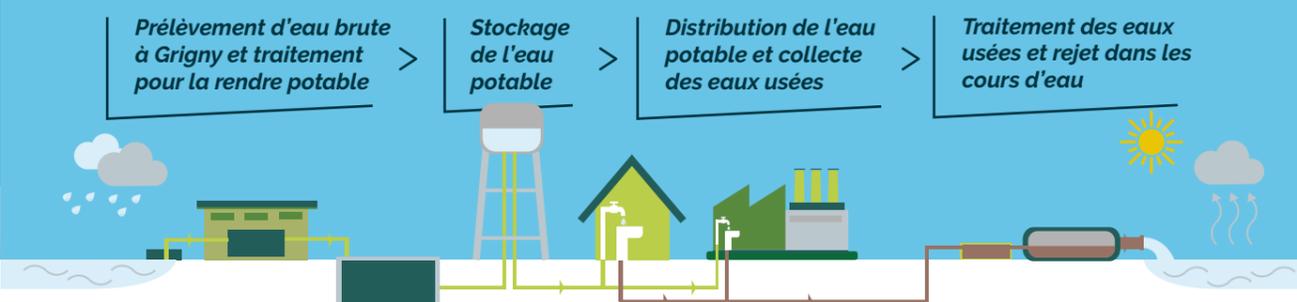


LES PRODUITS TOXIQUES

(peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

Le cycle de l'eau traitée

Il existe un cycle naturel de l'eau, mais pour l'usage de cette ressource par l'Homme, des installations et un circuit ont été mis en place pour assurer le traitement des eaux usées avant le rejet dans le milieu naturel.





Faire de votre logement un lieu adapté

Le territoire des Monts du Lyonnais comporte plus de 16 600 logements. Certains logements ne sont plus adaptés à l'avancée en âge ou sont des passoires énergétiques. En tant que propriétaires et sous réserve de répondre à des critères de revenu, vous pouvez être accompagné par la CCMDL pour vous aider à réaliser des travaux d'adaptation de votre habitat.

Réaliser des travaux dans votre habitation

Depuis le 1^{er} mars 2022, la Communauté de communes a mis en place un « Programme d'Intérêt Général » (PIG) pour vous accompagner dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou pour adapter votre logement au vieillissement ou handicap. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut vous adresser au Parc Éco Habitat.

Des conseillers vous orienteront en fonction de votre situation et vous apporteront un conseil technique et une aide au montage de demande de subventions auprès de différents organismes : Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), caisses de retraite... La CCMDL apporte également une subvention complémentaire.

Vous êtes en perte d'autonomie ?

A ce jour, près de 40 ménages ont été accompagnés pour rendre leur logement adapté et sécurisé dans son utilisation quotidienne (monte escalier, douche, revêtements de sols...). Le montant moyen constaté de ces travaux est de 8 250 € par dossier. Le taux moyen des subventions apportées aux propriétaires occupants est de 62%. Ce taux varie en fonction des dossiers et de votre situation personnelle. Par ailleurs, dès le 1^{er} janvier 2024, le montant des subventions sera revalorisé.

Pour bénéficier de ce dispositif, vos ressources doivent être inférieures à ces plafonds :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources
1	20 805 €
2	30 427 €
3	36 591 €
4	42 748 €
5	48 930 €
personne supplémentaire	+ 6 165 €

Ces plafonds seront mis à jour au 1^{er} janvier 2024



TÉMOIGNAGE

M. et Mme JACOUD

Leur logement était devenu inadapté à la suite de leur avancée en âge et de leur perte d'autonomie. Ils ont modifié leur salle de bain, qui était équipée d'une baignoire, pour avoir une douche à l'italienne plus adaptée.

« Dans un premier temps, nous avons sollicité le Parc éco habitat pour avoir des conseils. Un technicien est venu évaluer nos besoins chez nous. Ils nous ont redirigés vers URBANIS, qui nous ont permis d'obtenir des aides de l'État. Nous avons pu bénéficier d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du département du Rhône (aides liées à la santé) et de l'aide complémentaire de la CCMDL. Ensuite nous avons choisi nous-même les artisans locaux pour la réalisation de ces travaux. »



Pour plus d'informations, contactez le Parc Eco Habitat

☎ 04 72 66 14 30
✉ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

Du lundi au jeudi :
9h - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h

Plus de solutions pour se déplacer

Vous êtes de plus en plus nombreux à diversifier vos moyens de transport pour aller au travail ou à un rendez-vous, pour faire des emplettes ou simplement pour vous promener. Face à ces évolutions, la CCMDL répond présente en actionnant tous les leviers disponibles pour vous donner accès à une mobilité adaptée aux besoins et plus respectueuse de l'environnement.



Développer les installations pour mieux pratiquer le vélo

Le développement de la pratique du vélo, et du vélo à assistance électrique dans les Monts du Lyonnais, débute avec un Plan Vélo qui a pour ambition de :

- Élaborer un réseau cyclable complet, incluant pistes, voies vertes, marquages et signalétiques.
- Promouvoir la pratique du vélo avec des services et équipements tels que des stationnements et des ateliers d'entretien.
- Créer une « culture vélo » par des animations, stages et sensibilisation.



« À la suite du stage « remise en selle », j'ai acheté un vélo à assistance électrique. Je m'en sers dans des petits déplacements ou pour des balades plus longues. Je pense que le stage à l'automne m'a redonné confiance. »

Habitante de la commune de Sainte-Catherine.

Un réseau de transport en commun plus adapté

Depuis début 2022, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a rejoint le SYTRAL Mobilité. Dans ce cadre elle participe aux différentes instances de travail notamment la réorganisation du réseau des cars du Rhône et l'élaboration du plan de mobilité pour améliorer les déplacements.

Concrètement pour la CCMDL cela se traduira par une évolution de l'offre à partir de 2024 :

- La création d'une ligne de car (143) à partir de septembre 2024 entre Saint-Symphorien-sur-Coise et L'Arbresle, via Pomeys, Grézieu-Le-Marché, Aveize (centre médical de l'Argentière), Sainte-Foy-L'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Brussieu.
- L'augmentation des fréquences des lignes 2EX et 142, principalement le matin et en soirée.
- Le maintien de l'emport des vélos dans la ligne 2 EX et l'expérimentation de boxes à vélo sécurisés à proximité de certains arrêts de la ligne 142.

Transport social : une solution pour les personnes en difficulté de mobilité

La CCMDL œuvre pour donner accès à une mobilité pour tous grâce au transport social afin de permettre aux bénéficiaires d'aller faire leurs courses, de se rendre à des rendez-vous de santé ou encore de rendre visite à de la famille.

Si vous avez besoin de ce service, vous devez répondre aux critères suivants : aucun moyen de déplacement, conditions de ressources très modestes, personnes âgées ou en situation de handicap ou d'invalidité ou au RSA.

Pour en bénéficier : contactez votre mairie ou le 04 74 70 58 00

Accompagner les entreprises et les salariés

La Communauté de communes a la volonté, à travers sa politique volontariste mise en œuvre depuis plusieurs décennies, de favoriser l'installation d'entreprises sur les Monts du Lyonnais et les accompagner dans leur développement pour pouvoir proposer localement des emplois aux habitants. Aujourd'hui, les entreprises se trouvent confrontées à la difficulté de recruter dans certains secteurs. Des actions sont donc menées dans ces 2 objectifs.



Zoom sur le forum pour l'emploi



Chaque année, en partenariat avec le CEML (Club des Entreprises des Monts du Lyonnais), Pole Emploi, Cap Emploi, Mission Locale et Point Rencontre emploi, la CCMDL organise le Forum pour l'Emploi/reconversion/formation Adulte qui s'est déroulé **les 17 et 18 octobre à St-Martin-en-Haut**.

C'est devenu une manifestation incontournable où se rencontrent les entreprises et les personnes en recherche d'emploi. 19 entreprises de différents secteurs d'activités proposaient des offres d'emploi aux 170 visiteurs présents.

Un atelier « Recrutement » à destination des entreprises qui rencontrent des problématiques de recrutement a réuni 10 entreprises. De plus, un soutien est également offert aux personnes intéressées par la création ou la reprise d'entreprise.

En complément, un forum pour l'orientation et la formation s'est déroulé le 19 octobre. Dédié aux scolaires, il a réuni 550 personnes, dont 500 élèves des écoles du territoire de niveau 3^e et terminale.



Se lancer dans l'entrepreneuriat

Il existe de nombreuses formes de reconversion professionnelle. Et parmi elles, il y a la voie de l'entrepreneuriat. Créer son entreprise pour développer de nouvelles compétences, créer soi-même du sens dans son métier, ou encore adapter son rythme de travail à ses besoins nécessite parfois d'être entouré. L'espace ressource « Les Monts du Lyonnais au cœur de mon projet » vous accompagne dans toutes les étapes de la création d'entreprise.



Pour plus d'informations, contactez le service économie :

☎ 04 74 70 58 03

✉ economie@cc-mdl.fr

in Les Monts du Lyonnais au cœur de mon projet

Accueillir plus d'entreprises...

Afin de soutenir le développement des entreprises et faciliter leur implantation, la Communauté de communes aménage et gère des zones d'activités réparties sur son territoire.

Certaines de ces zones ont des terrains disponibles à la vente. N'hésitez pas à prendre contact avec notre service économie pour obtenir davantage d'informations.

- 2,4 ha** Pomeys (le Plomb)
- 3,9 ha** St-Denis-sur-Coise (Croix Chartier)
- 2,6 ha** St-Martin-en-Haut (les Plaines)
- 4 ha** St-Symphorien-sur-Coise (Grange Église)
- 2,2 ha** Souzy (Bellevue)

...et favoriser l'emploi local

Plus de 2450 entreprises sont présentes sur le territoire dans des secteurs d'activités très diversifiés. Certaines de ces entreprises ont du mal à recruter des salariés. Dans le même temps, des salariés travaillent loin de leur lieu d'habitation et doivent faire des kilomètres pour se rendre à leur travail : des frais, de la fatigue, du temps passé dans les transports, etc.

Devant ce double constat, la CCMDL et ses partenaires conduisent des actions :

► Lancement d'un nouveau site web dédié à l'emploi local

En moyenne 400 offres d'emploi locales sont recensées chaque année sur le site de la Communauté de communes. En parallèle une CVThèque permet aux demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion de se faire connaître en déposant leur candidature. Une action Jobs d'été pour les plus jeunes a été initiée cette année avec la Mission Locale et la MJC de St-Martin-en-Haut.

emploi.cc-mdl.fr



► Semaine de l'Emploi local : « Travailler près de chez vous, les entreprises des Monts du Lyonnais recrutent »

Au cours de cette semaine qui a eu lieu en avril dernier, l'emploi local a été mis en avant par des actions de communication. Deux temps de rencontres ont eu lieu un à St-Martin-en-Haut et un à Ste-Foy-l'Argentière. Une quinzaine d'entreprises ont pu présenter leur entreprise et les emplois proposés auprès d'une soixantaine d'habitants.



Michel DUSSUD
Entreprise E-NOTEX
St-Symphorien-sur-Coise

« J'ai été agréablement surpris en venant à la semaine pour l'emploi organisée par la Communauté de communes de découvrir des profils correspondant à notre recherche. Je suis allé à la session de St-Martin-en-Haut pour présenter notre société et les postes proposés. J'ai rencontré trois ou quatre personnes intéressées. Thierry ROST, habitant de Grézieu le Marché qui souhaitait se rapprocher de son domicile a été recruté en CDI, en qualité de technicien d'instrumentation. Nous remercions la CCMDL pour l'organisation de ce bel événement. »



Transition écologique

Devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050

Depuis plus de 10 ans, la CCMDL s'engage résolument dans une politique de transition énergétique et de développement durable. Son objectif audacieux est de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050. Cette année, la CCMDL a accueilli les 13e Rencontres Nationales TEPOS, un événement qui a réuni plus de 500 participants pour échanger des idées et impulser de nouvelles dynamiques communes partout en France. Ces trois jours ont été l'occasion de découvrir de nombreuses initiatives locales, reflétant l'engagement de la CCMDL en faveur d'un avenir plus durable.

Vos communes sont déjà en action !



St-Laurent-de-Chamousset

Rénovation énergétique de la salle polyvalente



Chambost-Longessaigne

Création d'un verger communal



Montrottier

Récupération des eaux pluviales sur l'école



Villechenève

Mise en place d'une collecte de cartons en conteneur



Duerne

Mise en place d'un drive de producteurs

Que signifie TEPOS ?

Être Territoire à Energie Positive (TEPOS), c'est s'engager d'ici à 2050 à consommer 100% d'énergies renouvelables sur le territoire, en diminuant par deux nos consommations d'énergie actuelles et en augmentant la production d'énergie renouvelable.

Retour sur les Rencontres Nationales TEPOS



Plus de 150 territoires à l'échelle nationale, qui se sont engagés à devenir territoire à énergie positive, se réunissent chaque année, sous l'égide du CLER- réseau pour la transition énergétique, pour échanger et impulser de nouvelles dynamiques. La CCMDL a eu le plaisir d'être retenue pour accueillir l'édition 2023, qui a eu lieu du 27 au 29 septembre.

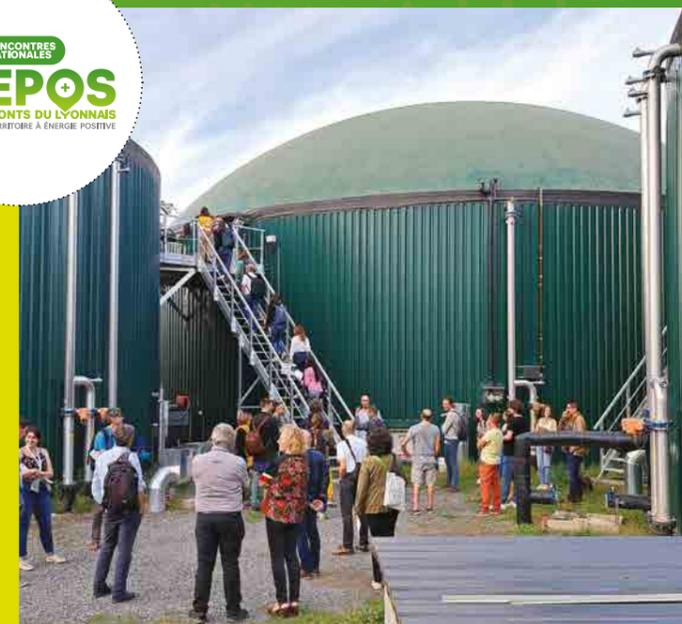
550 participants venus de toute la France ont été accueillis à Saint-Martin-en-Haut pour les séances plénières d'ouverture et de clôture à la salle des fêtes du Plomb et pour des ateliers et conférences dans des salles du village nature et de la mairie.

Les participants ont pu aussi découvrir à travers 16 visites réparties sur l'ensemble du territoire, des réalisations exemplaires dont regorgent les Monts du Lyonnais (la station de méthanisation, le restaurant scolaire de Saint-Martin-en-Haut, la gestion et la valorisation des haies, la gestion collective de l'eau...). Des moments conviviaux ont aussi eu lieu à St-Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset permettant de poursuivre les échanges.

Une exposition sur les véhicules légers intermédiaires

La mobilité douce a été mise à l'honneur. De drôles de véhicules ont attiré le regard des passants : des véhicules légers intermédiaires.

Participants et curieux ont pu profiter de l'exposition pour tester une dizaine de véhicules situés entre le vélo et la voiture. Ce salon des véhicules légers intermédiaires a été organisé par Cyclauto et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais en association avec AVELI et l'eXtrême Défi Ademe Mobilité.



Conseil de Développement

Devenez acteur de votre territoire

Être membre du Conseil de Développement c'est avoir accès en tant que citoyen, à la vie publique et aux politiques publiques locales. La participation des membres du collectif aux réunions organisées par la CCMDL leur permet, en plus de s'informer, de porter la voix des habitants du territoire.

Quel est son champ d'action ?

Le conseil de développement se réunit à chaque fois, dans une commune différente du territoire pour rencontrer ses habitants. Les communes concernées diffusent l'information, permettant à toutes personnes le souhaitant de participer aux réunions.

Les sujets sur lesquels nous intervenons :

- LEADER (participation aux réunions d'attribution des aides européennes)
- Commerce et artisanat (participation aux réunions d'attribution des aides)
- Jeunesse (participation aux rencontres entre acteurs du territoire)
- Alimentation (participation aux ateliers du Projet Alimentaire Territorial)
- Transition énergétique et climat
- Mobilité et déplacements (participation aux rencontres du SYTRAL / Schéma directeur pistes cyclables)

Apporter l'information aux habitants

Afin de rendre accessible l'information, nous faisons remonter les préoccupations des habitants grâce à des enquêtes sur des enjeux locaux. Les leviers que nous actionnons sont l'organisation d'événements, la réalisation d'études avec des universitaires, ou encore des restitutions en réunions publiques.

***Exemple :** Cette année, le groupe travaille en partenariat avec les acteurs du territoire, tels que Le Jardin d'Avenir, des diététiciennes, la CPTS, les Centres socio-culturels, l'association Pour une Alimentation Solidaire..., sur le thème du lien entre l'alimentation et la santé. L'objectif de ces échanges est d'apporter une information claire et de qualité aux habitants lors d'une manifestation ouverte.*

Plus d'infos : ✉ cd@cc-mdl.fr ☎ 06 25 93 57 39



Nous souhaitons mieux connaître vos préoccupations. Merci de répondre à un questionnaire via ce QR Code.

En répondant, vous pourrez peut-être gagner un panier garni de produits locaux !

Restons connectés



www.facebook.com/ccmdl



[@cc_monts_du_lyonnais](https://www.instagram.com/cc_monts_du_lyonnais)



CCMDL - CC des Monts du Lyonnais



Communauté de communes
des Monts du Lyonnais



www.cc-montsdulyonnais.fr

Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

790, allée de Pluvy - 69590 Pomeys

☎ 04 37 20 13 09 ✉ contact@cc-mdl.fr